



Date : 10/07/2006

Bibliographies nationales : l'expérience chinoise

Ben Gu

Directeur,
Département des acquisitions et du catalogage / Centre du
catalogage en ligne
Bibliothèque nationale de Chine

*Traduit de l'anglais par
Françoise Bourdon,
Bibliothèque nationale de France*

Meeting:	109 Bibliographie
Simultaneous Interpretation:	Yes
WORLD LIBRARY AND INFORMATION CONGRESS: 72ND IFLA GENERAL CONFERENCE AND COUNCIL 20-24 August 2006, Seoul, Korea http://www.ifla.org/IV/ifla72/index.htm	

Résumé

La Bibliographie nationale de Chine a commencé à être publiée sous forme imprimée en 1987 et a cessé de paraître en 1994. Elle a été remplacée par les services en ligne offerts par la Bibliothèque nationale de Chine. A cause de l'actuelle politique du dépôt légal en Chine, la bibliographie nationale a une couverture étroite. Il existe une "bibliographie nationale" d'une autre nature ayant une couverture plus large, mais qui n'est pas élaborée par des bibliothécaires. En Chine, on rencontre aussi les problèmes liés à la coexistence de différentes formes d'autorité des noms et à différents formats MARC. La Bibliothèque nationale de Chine étudie la mise en place d'un catalogue collectif national pour améliorer les services bibliographiques nationaux.

La Bibliographie nationale de Chine : historique

La Bibliographie nationale de Chine (中国国家书目, pour l'année 1985) a été publiée pour la première fois en 1987. Elle a été préparée par le Comité d'élaboration de la bibliographie nationale relevant de la Bibliothèque nationale de Chine. Elle recensait 17 000 titres, comprenant toutes les monographies publiées en 1985, quelques monographies publiées en 1984 et quelques périodiques, nouveaux ou ayant changé de titre. Un volume d'index a été publié au même moment (1).

La Bibliographie nationale de Chine a cessé de paraître sous forme imprimée en 1994 pour des raisons financières. A présent il est presque impossible de publier une version imprimée de la Bibliographie nationale de Chine pour les raisons suivantes :

1. Il y a environ 120 000 nouveaux titres par an en Chine. Il faudrait imprimer environ 10 volumes chaque année pour signaler les nouveaux titres.

2. le coût de la publication
3. l'étroitesse du marché

Aujourd'hui la plupart des bibliothèques chinoises utilise des systèmes informatiques de gestion de bibliothèques et des notices MARC pour le catalogage, et la base de données en ligne de la Bibliothèque nationale de Chine peut être utilisée par beaucoup de bibliothèques et constitue une version électronique de la bibliographie nationale.

La Bibliographie nationale : imprimée et électronique

Depuis que la Bibliographie nationale de Chine a cessé de paraître sous sa forme imprimée, la Bibliothèque nationale de Chine (BNC) a rencontré quelques difficultés en tant qu'agence bibliographique nationale.

Premièrement, le faible rendement du dépôt légal ne permet pas au catalogue de la bibliothèque nationale de recenser tous les documents publiés en Chine.

Deuxièmement, puisque la BNC ne collecte ni les livres pour enfants ni les manuels scolaires, la couverture est étroite.

Troisièmement, en raison de l'absence de coopération en matière de catalogage entre la BNC et les autres bibliothèques chinoises, la BNC ne peut inclure des titres non collectés par la bibliothèque ou par d'autres bibliothèques participant à OLCC (全国图书馆联合编目中心 = Online Library Cataloging Center = Centre de catalogage en ligne pour les bibliothèques).

Une nouvelle façon de fournir des services bibliographiques nationaux électroniques est en cours d'examen. Le Centre de catalogage en ligne pour les bibliothèques (OLCC), qui relève du Département Acquisitions et Catalogage de la BNC (图书采选编目部), est en cours de discussion avec Ex Libris pour proposer un module de catalogage en ligne dans son système Aleph500. Si nous recevons des autres bibliothèques des notices bibliographiques et des données locales, nous serons en mesure de réaliser une vraie bibliographie nationale.

A présent nous collectons régulièrement les notices provenant d'autres bibliothèques pour rendre la base de données de la Bibliographie nationale aussi complète que possible.

La Bibliographie nationale de Chine : base de données rétrospective et services en ligne

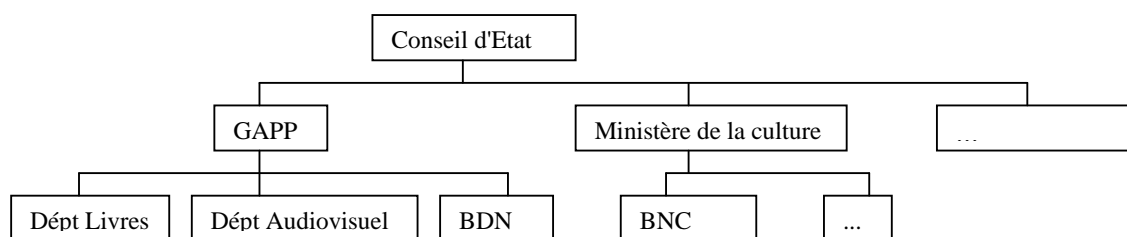
La Bibliothèque nationale de Chine a commencé à créer la base de données de la Bibliographie nationale en 1988, et a commencé à distribuer des notices MARC en 1990. De mai 1995 à juillet 1996, la Bibliothèque nationale de Chine a complété la base de données rétrospective avec les notices bibliographiques des publications de la période 1975-1987 (avec le jeu de caractères ISO 10646 comprenant 20902 caractères), et fit la promotion de la version sur cédérom lors de la Conférence générale de l'IFLA à Pékin en août 1996 (2). En 1998, le projet "Base de données de la bibliographie nationale rétrospective de Chine" a été achevé. Il a été mené par la Bibliothèque nationale de Chine, en coopération avec la Bibliothèque de Shanghai, la Bibliothèque provinciale Guangdong et la Bibliothèque Shenzhen. Elle comprend environ 400 000 notices, couvrant plus de 80% des documents publiés pendant la période de référence (3).

Maintenant OLCC est responsable de la distribution des notices en CNMARC de la Bibliographie nationale, constituée des notices bibliographiques de la BNC et des notices provenant des autres bibliothèques participantes. Les utilisateurs ont accès à la base de données bibliographiques via Z39.50 ou directement à partir d'OLCC ou des centres provinciaux.

Il y a environ 1,2 million de notices bibliographiques pour l'ensemble des monographies et un accroissement annuel d'environ 100 000 notices pour les nouvelles monographies.

La politique du dépôt légal en Chine

Il n'y a aucune législation de dépôt légal en Chine, mais il y a des règlements promulgués par le Conseil d'Etat et l'Administration générale de la presse et des publications (GAPP, 新闻出版总署) sous l'égide du Conseil d'Etat. Selon cette réglementation, les exemplaires du dépôt légal des livres, revues, journaux et documents audiovisuels, doivent être envoyés aux départements du GAPP (1 exemplaire), à la Bibliothèque de dépôt national (BDN, 中国版本图书馆) qui dépend du GAPP (1 exemplaire), et à la Bibliothèque nationale de Chine (中国国家图书馆) (3 exemplaires). Il arrive parfois que ce dispositif ne fonctionne pas très bien.



Parce que la Bibliothèque nationale de Chine (BNC) n'est pas responsable de l'enregistrement des ISBN et qu'il n'y a pas de législation de dépôt légal, il est difficile pour la BNC d'acquérir toutes les nouvelles publications chinoises. Les éditeurs font en priorité le dépôt légal des exemplaires aux départements du GAPP et ensuite seulement à la BNC qui dépend du Ministère de la culture. Les acquéreurs doivent contacter les éditeurs chaque année pour leur rappeler de leur envoyer les exemplaires du dépôt légal et préparent des rapports pour le GAPP afin que celui-ci soit plus attentif au dépôt légal à la BNC dans sa gestion des publications. Concernant les livres par exemple, le dépôt légal à la BNC représente environ 70% de la production, si l'on exclue les livres pour la jeunesse, les manuels scolaires et les livres du maître. Pour avoir une collection complète et une base de données bibliographiques la plus exhaustive possible, la BNC doit acheter les livres qui n'ont pas été déposés.

Ces dernières années, la BNC discute régulièrement du dépôt légal avec le GAPP et demande la mise en oeuvre d'une réglementation plus stricte. Nous espérons voir dans le futur un meilleur rendement pour le dépôt légal. Nous demandons aussi l'élaboration d'une loi sur la bibliothèque nationale qui traiterai aussi du dépôt légal. Mais il y a beaucoup de lois à faire voter par les représentants au Congrès, et il faudra attendre pour avoir une loi sur la bibliothèque nationale.

Hong Kong, Macau et Taiwan

Bien que HongKong soit revenu sous la souveraineté de la Chine en 1997, et Macau en 1999, ce sont des régions administratives particulières au sein de la République populaire de Chine, et ils ont certains pouvoirs indépendants. Toutefois, ils n'ont pas examiné la question des exemplaires de dépôt légal pour la Bibliothèque nationale de Chine, et la Bibliographie nationale de Chine ne peut pas recenser les publications émanant de Hong Kong et de Macau. Les publications émanant de Taiwan ne peuvent pas non plus être recensées. Tout cela pour des raisons politiques, et non techniques.

A HongKong les exemplaires du dépôt légal sont envoyés aux bibliothèques publiques de HongKong et à quelques bibliothèques universitaires.

A Macau, la Bibliothèque centrale de Macau est chargée de l'attribution des ISBN et elle reçoit les exemplaires du dépôt légal.

Quant à Taiwan, le Bureau des échanges internationaux des publications est chargé de l'attribution des ISBN et reçoit aussi des éditeurs taiwanais les exemplaires du dépôt légal. Il assure les services liés à l'ISBN, à l'ISSN, à l'ISRC et au catalogage avant publication.

On peut contacter les institutions citées ci-dessus pour toute information sur les "bibliographies nationales" dans ces régions.

Le Centre OLCC de la Bibliothèque nationale de Chine peut fournir des notices en CNMARC pour les monographies publiées à HongKong, Macau et Taiwan et figurant dans les collections de la Bibliothèque nationale de Chine. Cependant, l'actuelle Bibliographie nationale de Chine n'inclut pas les publications de Hongkong, Macau et Taiwan.

Formats bibliographiques et Systèmes de classification

En Chine les bibliothèques utilisent deux formats MARC : MAR21 et CNMARC. CNMARC est basé sur UNIMARC et a été rendu public au début des années 1990 ; il comporte, en plus des zones UNIMARC, quelques zones spéciales pour les publications chinoises. La plupart des bibliothèques de petite taille utilisent le format CNMARC basé sur UNIMARC pour tous leurs documents. Dans les bibliothèques de grande taille qui ont d'importantes collections en langues étrangères, le format USMARC/MARC21 est préféré au CNMARC parce qu'il offre une plus grande compatibilité internationale et une plus grande facilité à récupérer des notices.

A la Bibliothèque nationale de Chine, pour les publications chinoises, nous utilisons CNMARC, la "Classification des bibliothèques chinoises" et le "Thésaurus chinois", et pour les publications étrangères, y compris les langues occidentales, le japonais et le russe, nous utilisons MARC21. Pour les publications dans les langues occidentales nous utilisons les AACR2, les vedettes-matière et le fichier d'autorité des noms de la Bibliothèque du Congrès et la "Classification des bibliothèques chinoises".

Le système ALEPH500 nous permet de gérer deux bases de données séparées, respectivement dans les formats CNMARC et MARC21. Il n'y a à présent aucune relation entre les deux bases de données. Nous sommes en train d'étudier la possibilité d'établir une relation entre les deux bases de données d'autorité, celle en CNMARC et celle en MARC21.

Différents formats MARC et différentes règles de description selon les régions

En Chine proprement dite, la plupart des bibliothèques utilisent le format CNMARC basé sur UNIMARC pour les publications chinoises. A HongKong, la plupart des bibliothèques suivent les pratiques des pays occidentaux et utilisent MARC21 pour toutes les publications. A Macau, certaines bibliothèques utilisent CNMARC et d'autres MARC21. De grandes bibliothèques à Taiwan utilisent CMARC (lui aussi basé sur UNIMARC et semblable au CNMARC) ou bien LCMARC/USMARC ; les bibliothèques de taille moyenne optent pour CMARC.

Les bibliothèques qui utilisent des formats basés sur UNIMARC utilisent aussi différentes règles de catalogage descriptif, en particulier pour les vedettes auteurs et le contrôle d'autorité. Quant à la romanisation, la plupart des bibliothèques ont à présent recours au Pinyin, mais elles utilisent parfois différents systèmes de segmentation, par exemple "mao ze dong" ou "Mao Zedong" pour “毛泽东”.

Catalogage avant publication, Livres disponibles et Bibliothèque de dépôt national

La Bibliothèque de dépôt national, sous la tutelle du GAPP, est responsable de la compilation et de la publication des données de catalogage avant publication (Cataloging in Publication = CIP). Parce qu'il n'y a pas de coordination entre le Ministère de la culture et le GAPP, il n'y a pas de coordination entre la Bibliothèque nationale de Chine (BNC) et la Bibliothèque de dépôt national (BDN). Le CIP connaît aussi quelques difficultés :

1. le CIP repose sur les rapports de pré-publications que les éditeurs envoient au GAPP. Certains titres changent juste avant leur publication, et les données du CIP ne peuvent pas en rendre compte. Le CIP est un simple pré-requis pour les éditeurs qui sollicitent des ISBN.
2. le CIP n'est pas fait par des professionnels des bibliothèques.
3. le CIP ne produit pas de notices MARC.
4. il n'y a pas de contrôle d'autorité pour les notices CIP.

En Chine, certaines entreprises pensent utiliser les notices CIP pour fournir de l'information sur les livres disponibles. Aujourd'hui le libraire privé Rentian Bookstore (人天书店) essaye d'élaborer un système de "Livres disponibles chinois".

On dit aussi que le Centre d'information de GAPP serait en train de préparer une sorte de Livres disponibles. Quoi qu'il en soit on n'a pas encore vu le résultat.

Le 27 octobre 2005, le China Publishing Group a créé une nouvelle compagnie pour élaborer les "Livres disponibles chinois" pour entrer en compétition sur ce marché avec Rentian Bookstore. En tant que plus grand groupe d'édition en China, le China Publishing Group est ambitieux et prévoit de réaliser son objectif en cinq ans à peu près. Nous espérons voir prochainement de bons résultats.

Autre "Bibliographie nationale"

Parce que le GAPP est l'autorité d'enregistrement des ISBN en Chine, la Bibliothèque de dépôt national publie tous les ans le "Registre national des livres" (全国总书目). C'est une sorte de bibliographie nationale en partie basée sur les informations provenant du catalogage avant publication, mais très utilisée par les acquéreurs. Puisqu'il n'y a pas de "livres disponibles" en Chine, les acquéreurs l'utilisent pour trouver des informations sur les nouveaux livres. Le "Registre national des livres" existe aussi sous forme de cédérom, mais sans les fonctions de téléchargement. Parce qu'il ne respecte pas les règles de catalogage, il est quasiment impossible pour les catalogueurs d'utiliser ces informations.

Contrôle d'autorité

La Bibliothèque nationale de Chine a commencé à créer un fichier d'autorité des noms en 1995 et gère à présent une base de données d'autorité d'environ 600 000 notices. La BNC a élaboré des règles pour la rédaction des notices d'autorité des noms en s'appuyant sur GARR (*Guidelines for Authority Records and References* = "Principes pour la rédaction des notices d'autorité et des renvois"). Cependant ce document n'est pas assez complet et n'a pas été mis à jour depuis plusieurs années. De plus le contrôle d'autorité pour les noms et le choix des vedettes auteurs dans les bases de données bibliographiques sont sujets à controverse entre les différentes bibliothèques en Chine, et particulièrement entre la Bibliothèque nationale de Chine et CALIS qui est situé dans la Bibliothèque universitaire de Pékin. Les controverses concernent principalement l'internationalisation et les spécificités chinoises.

Par exemple, il existe 3 formes possibles pour les vedettes noms de personne :

程伟元(?~ 约1818) soit Nom (Date)

程伟元(清) soit Nom (Dynastie)

(清)程伟元 soit (Dynastie) Nom

Pour les noms de collectivité, des bibliothèques utilisent les noms complets, alors que d'autres utilisent des formes structurées comportant des subdivisions :

中国共产党中央委员会 soit le Nom complet

中国共产党. 中央委员会 soit la Forme structurée comportant une subdivision]

La Bibliothèque nationale de Chine pense corriger très bientôt les notices dans sa base de données des autorités pour les noms et pour les vedettes correspondantes dans les notices bibliographiques. Cependant, des ressources financières et humaines sont nécessaires pour mener à bien ce travail.

La Bibliothèque nationale de Chine s'efforce aussi de faire de la coordination avec les autres bibliothèques pour arriver à utiliser une seule et même règle, mais il y a un long chemin à parcourir ! Nous allons essayer d'élaborer une norme nationale pour les données d'autorité sur les noms.

Pour les autorités matière, la Bibliothèque nationale de Chine utilise le "Thésaurus chinois" pour élaborer une base de données d'autorité matière pour les publications chinoises.

Les problèmes

Nous avons à faire face à quelques problèmes :

1. Deux "bibliographies nationales" : l'une (le "Registre national des livres" élaboré par la Bibliothèque de dépôt national) est plus complète mais n'est pas destinée aux bibliothèques, l'autre (la "Bibliographie nationale de Chine" élaborée par la Bibliothèque nationale de Chine) est incomplète mais est destinée aux bibliothèques.
2. Il n'y a pas de langues étrangères dans la Bibliographie nationale de Chine : puisque les publications chinoises et les publications en langues étrangères sont recensées séparément dans deux bases de données bibliographiques respectivement en format CNMARC et MARC21, la Bibliographie nationale de Chine ne peut pas signaler de publications en langues étrangères.
3. Couverture étroite : la base de données de la Bibliothèque nationale de Chine ne contient pas les manuels scolaires ni la littérature pour la jeunesse, qui sont recensés dans certaines bibliographies nationales d'autres pays.
4. Les services aux bibliothèques étrangères : nous aimerions fournir des notices bibliographiques aux pays étrangers. Or nous avons à résoudre les problèmes suivants :
 - a) la conversion du format CNMARC en MARC21 : une intervention manuelle est nécessaire ; une correspondance simple existe mais pas zone à zone.
 - b) la conversion de la "Classification des bibliothèques chinoises" vers la CDD : une conversion intégrale est impossible, une mise en correspondance partielle est possible mais requiert une intervention humaine.
 - c) la conversion des caractères chinois selon la romanisation Pinyin et la création de 880 champs pour les caractères chinois : c'est possible pour la plus grande part, mais une intervention humaine est nécessaire pour les noms propres.
 - d) conversion manuelle et conversion automatique : si nous décidons de fournir des services en MARC21 aux bibliothèques étrangères, nous allons avoir besoin

de ressources financières et humaines, parce que cela nécessite un travail manuel supplémentaire pour les notices bibliographiques complètes.

Conclusion

La Bibliothèque nationale de Chine essaie de consolider sa position en tant qu'agence bibliographique nationale. Cela devrait contribuer à compléter la base de données bibliographiques nationale avec d'autres sources, à assurer la collecte des publications chinoises à travers le monde, à rendre possible la fourniture de notices bibliographiques aux utilisateurs, et à trouver un moyen de fournir des notices dans différents formats à différents utilisateurs.

Références :

- ¹ 林尘：“简评《中国国家书目》(1985)”，《黑龙江图书馆》，2(1988)，p. 22-23.
- ² 苑克俐：““中国国家书目回溯数据库(1949 - 1987)”之建立”，《北京图书馆馆刊》，1 (1998)，p. 104-111.
- ³ ““中国国家书目回溯数据库(1949 - 1987)”鉴定及研讨会召开”，《北京图书馆馆刊》，4 (1998)，p. 137.